

Compte-rendu sommaire  
de la séance du Conseil municipal  
du lundi 29 février 2016

Le Conseil municipal de Chambly s'est réuni en séance ordinaire le lundi 29 février 2016 à la Mairie, Espace François Mitterrand, sous la présidence de Monsieur le Maire, David LAZARUS.

Présents :

David LAZARUS, Marie-France SERRA, Patrice GOUIN, Danièle BLAS, Marc VIRION, Chrystelle BERTRAND, Rafaël DA SILVA, Doriane FRAYER, Claudine SAINT-GAUDENS, Michel FRANÇAIX, Gérard PAVOT, Dominique SUTTER, Laurence LANNOY, Olivier KRYSIAK, Christelle DOUAY, Guillaume NICASTRO, Aline LOUET, Christian BERTELLE, Thibaut COLLAS, Fabienne BIZERAY et Pierre ORVEILLON.

Ont délégué leur droit de vote :

Françoise GALLOU, représentée par Claudine SAINT-GAUDENS  
Claire MENNE, représentée par Dominique SUTTER  
Bruno LUZI, représenté par Marc VIRION  
Sabrina GASPARD, représentée par Guillaume NICASTRO  
Pascal BOIS, représenté par Aline LOUET  
Rachel ALIART-LOPES, représentée par Christian BERTELLE

Absents excusés :

Sylvie QUENETTE  
Gilles VIGNÉ

Assistaient en outre à la séance :

Jérôme CURIEN, Directeur Général des Services  
Aude FRANK, Rédacteur

Monsieur le Maire, ouvre la séance à 20 h. 40.

Il procède à l'appel nominal des présents et constate que le quorum est atteint (21 présents, 2 absents et 6 pouvoirs, soit 27 votants).

Guillaume NICASTRO est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 15 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité (soit 26 voix pour).

Monsieur le Maire demande s'il peut être ajouté à l'ordre du jour une question relative à une demande de financement pour la réalisation du Pôle Culturel et Associatif. Aucune objection n'étant apportée, ce point est ajouté à l'ordre du jour.

## RAPPORT N° 1 : Débat d'orientation budgétaire pour l'année 2016

Rapporteur : David LAZARUS

Conformément au code général des collectivités territoriales, le conseil municipal a débattu sur les orientations budgétaires de l'année 2016.

## RAPPORT N° 2 : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2016

Rapporteur : David LAZARUS

### **1. Acquisition et réfection de la salle Pierre Sémard**

La municipalité souhaite acquérir et restaurer la salle Pierre Sémard, ancienne salle des fêtes et de spectacle de la cité SNCF du Moulin Neuf.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 170.000€ H.T.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

*A l'unanimité (27 voix pour) :*

- ❖ APPROUVE l'acquisition et la réfection de la salle Pierre Sémard ;
- ❖ AUTORISE Monsieur le Maire à déposer pour cette opération une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2015 au taux de 40 % de la dépense (plafonnée à 170.000 €).

### **2. Agrandissement et réfection du chemin herbu**

La municipalité projette d'élargir le chemin herbu et de procéder à des aménagements de voirie notamment en vue de favoriser le désenclavement de la ZAE les Portes de l'Oise et de créer des liaisons douces entre ce site et la gare SNCF.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 252.350€ H.T.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

*A l'unanimité (27 voix pour) :*

- ❖ APPROUVE les travaux d'agrandissement et de réfection du chemin herbu ;
- ❖ AUTORISE Monsieur le Maire à déposer pour cette opération une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2015 au taux de 25 % de la dépense (plafonnée à 600.000 €).

### **3. Acquisition et réfection de l'ancien centre social**

La municipalité souhaite acquérir et restaurer l'ancien Centre social de la cité SNCF du Moulin Neuf.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 150.000€ H.T.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

*A l'unanimité (27 voix pour) :*

- ❖ APPROUVE l'acquisition et la réfection de l'ancien Centre social SNCF ;
- ❖ AUTORISE Monsieur le Maire à déposer pour cette opération une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2015 au taux de 40 % de la dépense (plafonnée à 170.000 €).

### **4. Aménagement d'une aire de loisirs au Parc Chantemesse**

La municipalité envisage la réalisation d'une aire de loisirs au Parc Chantemesse.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 80.000€ H.T.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

*A l'unanimité (27 voix pour) :*

- ❖ APPROUVE l'aménagement d'une aire de loisirs au Parc Chantemesse ;
- ❖ AUTORISE Monsieur le Maire à déposer pour cette opération une demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2015 au taux de 40 % de la dépense (plafonnée à 80.000 €).

#### 5. Travaux d'éclairage public

La municipalité va entreprendre des travaux d'éclairage public pour un montant estimé à 150.000€ H.T.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

*A l'unanimité (27 voix pour) :*

- ❖ APPROUVE la réalisation de ces travaux d'éclairage public ;
- ❖ AUTORISE Monsieur le Maire à déposer pour cette opération une demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2015 au taux de 40 % de la dépense (plafonnée à 150.000 €).

#### 6. Installation d'un nouveau système de chauffage au gymnase Raymond Joly

La municipalité souhaite installer un nouveau système de chauffage au gymnase Raymond Joly en vue de réaliser des économies d'énergie et d'assurer un plus grand confort aux utilisateurs.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 70.000€ H.T.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

*A l'unanimité (27 voix pour) :*

- ❖ APPROUVE l'installation d'un nouveau système de chauffage au gymnase Raymond Joly ;
- ❖ AUTORISE Monsieur le Maire à déposer pour cette opération une demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2015 au taux de 25 % de la dépense (plafonnée à 600.000 €).

#### RAPPORT N° 3 : Communauté de Communes du Pays de Thelle - Désignation d'un référent à la commission d'élaboration et de suivi de prévention des déchets

Rapporteur : David LAZARUS

Par délibération en date du 7 décembre 2015, la Communauté de Communes du Pays de Thelle a approuvé la création d'une commission d'élaboration et de suivi du plan de prévention des déchets.

Cette commission sera constituée d'un représentant de chaque commune, de chaque association locale et des référents compost de la communauté de communes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

*A l'unanimité (27 voix pour) :*

- ❖ DÉSIGNE Rafaël DA SILVA pour siéger à la commission d'élaboration et de suivi du plan de prévention des déchets.

#### RAPPORT N° 4 : Convention d'occupation temporaire du domaine public avec le Syndicat Mixte de l'Oise pour le Très Haut Débit (SMOTH)

Rapporteur : Patrice GOUIN

Dans le cadre du déploiement du réseau Très Haut Débit sur 641 communes de l'Oise, un certain nombre de points de mutualisation ou S.R.O. « Sous Répartiteur Optique » doivent

être implantés sur le département afin de gérer un ensemble de plaques géographiques homogènes de logements, ces plaques étant le plus souvent constituées de plusieurs communes.

Onze de ces S.R.O. seront établis sur la commune de Chambly et donneront lieu à la construction d'armoires S.R.O.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

*A l'unanimité (27 voix pour) :*

- ❖ AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec le S.M.O.T.H.D. une convention d'occupation temporaire du domaine public communal pour la construction, l'exploitation et l'entretien des armoires S.R.O. La convention fixe les modalités de cette occupation.

## **RAPPORT N° 5 : Modification du tableau des effectifs**

Rapporteur : David LAZARUS

Au regard des besoins des services,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

*A l'unanimité (27 voix pour) :*

- ❖ AUTORISE la création d'un poste d'adjoint d'animation 2<sup>ème</sup> classe ;
- ❖ ADOPTE le tableau des effectifs suivant :

<b>FILIERE / GRADE</b>	<b>CATEGORIE</b>	<b>EFFECTIF BUDGETAIRE</b>
<b>DIRECTION</b>		<b>1</b>
Directeur Général des Services	A	1
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		<b>29</b>
Attaché principal	A	1
Attaché	A	5
Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	3
Rédacteur	B	1
Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	1
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	3
Adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe	C	5
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe	C	10
<b>FILIERE ANIMATION</b>		<b>8</b>
Animateur	B	1
Adjoint d'animation 2 <sup>ème</sup> classe	C	7
<b>FILIERE CULTURELLE</b>		<b>5</b>
Adjoint du patrimoine 1 <sup>ère</sup> classe	C	2
Adjoint du patrimoine 2 <sup>ème</sup> classe	C	3
<b>FILIERE MEDICO SOCIALE</b>		<b>15</b>
Puéricultrice	A	1
Educateur principal de jeunes enfants	B	1
Auxiliaire de puériculture principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	1
Auxiliaire de puériculture 1 <sup>ère</sup> classe	C	4
ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	2
ATSEM 1 <sup>ère</sup> classe	C	5
ATSEM 1 <sup>ère</sup> classe TNC 70%	C	1
<b>FILIERE POLICE MUNICIPALE</b>		<b>3</b>
Chef de service principal 2 <sup>ème</sup> classe	B	1
Brigadier	C	2
<b>FILIERE SPORTIVE</b>		<b>2</b>

Educateur des APS principal 2 <sup>ème</sup> classe	B	2
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>		<b>60</b>
Ingénieur principal	A	1
Technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	1
Technicien	B	1
Agent de maîtrise principal	C	1
Agent de maîtrise	C	2
Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	1
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	6
Adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe	C	4
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	C	31
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe TNC 80%	C	9
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe TNC 70%	C	1
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe TNC 50%	C	2
<b>TOTAL TOUTES FILIERES</b>		<b>123</b>
<b>AUTRES EMPLOIS :</b>		
Directeur de cabinet	A	1
Responsable des infrastructures informatiques, des réseaux de télécommunication et des NTIC	A	1
Coordonnateur de chantier	B	1
Emploi d'avenir		10
Contrat d'accompagnement à l'emploi		2

**RAPPORT N° 6 : Convention d'objectifs et de financement avec le Comité du Bois Hourdy**  
**Rapporteur : Doriane FRAYER**

Par délibération en date du 5 juillet 2012, la commune de Chambly a signé une convention d'objectifs et de financement avec le Comité du Bois Hourdy.

Cette convention étant arrivée à échéance,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
*A l'unanimité (27 voix pour) :*

- ❖ AUTORISE Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention d'objectifs et de financement avec le Comité du Bois Hourdy pour les années 2016, 2017 et 2018.

**RAPPORT N° 7 : Candidature de la ville de Chambly à l'accueil de volontaires dans le cadre du service civique**  
**Rapporteur : Doriane FRAYER**

Le service civique vise à apporter un concours personnel et temporaire à la communauté nationale dans le cadre d'une mission d'intérêt général et à développer la solidarité et le sentiment d'appartenance à la nation.

L'engagement du service civique est un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois (moyenne nationale de 8 mois) et ce pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général reconnue prioritaire pour la nation, représentant au moins 24 heures hebdomadaires.

La ville de Chambly souhaite se porter candidate pour accueillir des jeunes dans le cadre du service civique.

Les conditions d'indemnisation mensuelles des volontaires sont les suivantes: 467,34€ par l'État et 106,31 € pour la structure d'accueil. La durée de l'agrément que nous sollicitons à l'État pour accueillir ces jeunes est de 3 ans.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

*A l'unanimité (27 voix pour) :*

- ❖ AUTORISE la candidature de la ville de Chambly à l'accueil de volontaires dans le cadre du service civique, selon les modalités définies par l'État.

**RAPPORT N° 8 : Demande de subvention à l'Etat dans le cadre de la dotation au soutien à l'investissement 2016**

Rapporteur : David LAZARUS

L'article 159 de la loi de finances pour 2016 a créé une dotation de soutien à l'investissement en faveur des communes et de leurs établissements publics à fiscalité propre. Il s'agit d'un dispositif exceptionnel et les collectivités qui souhaitent en bénéficier doivent déposer leur dossier avant le 15 mars 2016.

Considérant que la réalisation du Pôle Culturel et Associatif correspond aux orientations éligibles à un financement de cette dotation, il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter pour cette opération l'aide de l'Etat au titre du soutien à l'investissement public local.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

*A l'unanimité (27 voix pour) :*

- ❖ ADOPTE l'opération de réalisation d'un Pôle Culturel et Associatif ;
- ❖ AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter à ce titre l'aide financière de l'Etat au titre du soutien à l'investissement public local.

Séance levée à 22h.35

A Chambly, le 4 mars 2016